Pierre Montagnon

Dictionnaire de la colonisation française

Pygmalion

Extrait de la publication

Dictionnaire de la colonisation française

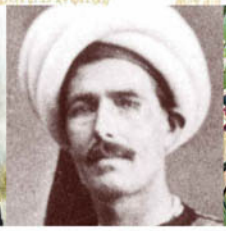

La colonisation française, suivie de la décolonisation, a marqué en profondeur l'histoire de la France. Ce dictionnaire a pour ambition de présenter objectivement l'essentiel des personnages et des faits qui les ont marquées : près de 1 500 entrées permettent ainsi au novice comme à l'historien de trouver rapidement un ensemble d'informations rigoureuses.

Pierre Montagnon, commandeur de la Légion d'honneur à titre militaire, est historien, conférencier, lauréat de l'Académie française. Il est l'auteur de nombreux ouvrages chez Pygmalion.

Pygmalion

10/XII Création Studio Flammarion
Graphisme : Atelier Didier Thimonier © Flammarion.
Photos : RDA, Tal, Mary Evans, PVDE, AGIP, Varma, Suddeutsche Zeitung, Ferrari, René Dazy, Collection Grégoire © Rue des Archives, Tirailleur sénégalais © Gusman / leemage

Extrait de la publication

Extrait de la publication

DICTIONNAIRE DE LA COLONISATION FRANÇAISE

Extrait de la publication

Dans la même collection

Dictionnaire des Maréchaux de Napoléon
par Jean-Claude Banc

•

Dictionnaire des Souverains de France et de leurs épouses
par Didier Feuer et Jean d'Hendecourt

•

Dictionnaire des Papes
par Ivan Gobry

•

Dictionnaire des grandes batailles
par Claude Merle

•

Dictionnaire de la Seconde Guerre mondiale
par Pierre Montagnon

•

Dictionnaire des Favorites
par Henri Pigaillem

•

PIERRE MONTAGNON

DICTIONNAIRE DE LA COLONISATION FRANÇAISE

Pygmalion

Extrait de la publication

Sur simple demande adressée à
Pygmalion, 87 quai Panhard et Levassor 75647 Paris Cedex 13,
vous recevrez gratuitement notre catalogue
qui vous tiendra au courant de nos dernières publications.

© 2010, Pygmalion, département de Flammarion
ISBN 978-2-7564-0265-9
Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L. 122-5 (2° et 3° a), d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (art. L. 122-4).
Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

Extrait de la publication

AVERTISSEMENT

Il y eut le temps des Croisades, le temps des Cathédrales, les temps Révolutionnaires et bien d'autres. Il y eut le temps des Colonies. L'honnêteté impose de l'étudier avec la même objectivité que les précédents.

L'ampleur du sujet traité – la colonisation française et la décolonisation qui en découle – impliquait obligatoirement un choix à tous niveaux, événements politiques ou militaires, données géographiques et économiques, personnels, matériels.

L'intérêt historique a seul guidé les choix de l'auteur.

La présente étude s'efforce de répondre à toute la période coloniale, colonisation et décolonisation. Pour les territoires demeurés dans la mouvance française, elle s'étale brièvement jusqu'à nos jours.

Les noms géographiques sont volontairement ceux de l'époque. Cette appellation qui correspond à leur désignation au moment des faits est, sans doute, plus perceptible à un certain nombre de lecteurs (un tableau, en annexe, présente leurs dénominations actuelles).

Extrait de la publication

A

Abbane, Ramdane (1920-1957). Homme politique algérien.

Avec Krim Belkacem*, Amirouche*, Si Salah*, Abbane Ramdane est l'une de ces personnalités que la Grande Kabylie* a données à la Révolution algérienne*.

Il rejoint les rangs messalistes en 1943. Arrêté en 1950 et impliqué dans les opérations de l'OS*[1], il est condamné à six ans de prison. Libéré en 1955, il rallie aussitôt le FLN* et s'impose très vite comme la tête politique du mouvement. Le Congrès de la Soummam* est son œuvre et il y apparaît en position de numéro Un. Membre du CCE* et du CNRA*, il s'attire de nombreuses haines par son autoritarisme et son intransigeance. Surtout, ce jacobin heurte trop d'intérêts et d'ambitions. Attiré dans un guet-apens au Maroc*, il est assassiné à Tétouan, en décembre 1957, par les tueurs de Boussouf, le chef de la wilaya* V d'Oranie*, en plein accord avec Krim Belkacem* et Ben Tobbal.

Le FLN*, durant plusieurs mois, s'efforcera de faire croire qu'il avait été tué au combat.

Son nom s'ajoute à la longue liste des membres du FLN* liquidés par leurs compatriotes, Chihani Bachir, Krim Belkacem*, Mohamed Khider, etc.

Abbas, Ferhat (1899-1985). Homme politique algérien.

Cet enfant de Taher, dans le Nord constantinois*, pharmacien à Sétif, homme de culture française – il ne parle pas l'arabe –,

1. Organisation Spéciale. Pour toutes les abréviations, se référer au tableau en annexe.

Extrait de la publication

entame dans les années 1930 une carrière politique. À cette époque, il plaide pour l'assimilation et ne croit pas en l'Algérie* :

« Je ne mourrai pas pour la patrie algérienne, parce que cette patrie n'existe pas. Je ne l'ai pas découverte. »

La défaite française le fait évoluer. En 1943, il rédige le *Manifeste du Peuple Algérien*, véritable appel à l'indépendance, et fonde en 1946 l'UDMA*, l'Union démocratique du Manifeste algérien.

Député à l'Assemblée nationale puis à l'Assemblée algérienne*, il ne se rallie au FLN* qu'en 1955 et en 1956 gagne Le Caire. Son expérience politique le fait désigner comme premier chef du GPRA*, en septembre 1958, poste qu'il gardera jusqu'en août 1961. Devenu à l'indépendance président de l'Assemblée constituante algérienne, il ne tarde pas à être regardé comme un opposant et placé en résidence surveillée.

ABD EL AZIZ, MOULAY (1881 ?-1943). Sultan marocain.

Ce monarque dominé par son entourage, manquant de caractère et impopulaire, se montre incapable d'affronter l'anarchie qui l'entoure. Il est finalement détrôné par son frère Moulay Haziz* en août 1908.

ABD EL-KADER (1808-1883). Émir* algérien.

Quand est-il né, ce fils de Madhi el-Din qui par la suite portera bien des titres ?

Khalife de Dieu sur la terre
Prince des croyants
*Khalife de l'Empereur du Maroc**
Le guerrier combattant pour la cause de Dieu
Celui qui fait triompher la religion.

A-t-il vu le jour en 1807 ou 1808 ? 1808 est la date la plus souvent retenue. À défaut, on sait d'où il vient. De la guetna (gens) familiale de l'oued Hamman, près de Mascara*, en Oranie*.

Le jeune enfant est élevé dans un climat de foi islamique et de mysticisme. À vingt ans, il accompagne son père pour le pèlerinage à La Mecque. Il eut le droit de porter le titre envié d'El Hadj, le pèlerin.

Sa vie politique, son combat, s'expliquent par cette foi puisée dans le milieu familial. Comme chez Louis IX, le saint roi, cette foi sous-tend toute sa vie. Intronisé Émir*, il ne s'en cache pas :

> « Je gouvernerai avec le livre de la loi à la main ! Et si la loi me l'ordonnait, je ferai moi-même une saignée derrière le cou de mon frère. »

Extrait de la publication

Sa lutte contre les Français s'inspire de la même source :

> « Lorsqu'on est chrétien, on doit vivre avec les chrétiens ; lorsqu'on est musulman, on doit vivre avec les musulmans ; et c'est un crime de cohabiter avec les chrétiens. »

Son djihad* contre les infidèles venus en terre d'Islam*, soutenu par son peuple, aurait pu réussir, mais les divisions autant que la puissance des soldats de Bugeaud* en auront raison.

C'est le 21 novembre 1832 que les tribus* de la région de Mascara* le désignent comme leur chef. Ce merveilleux cavalier, au regard qui s'éclaire parfois de traits fulgurants, orateur aux images fortes et colorées, s'est affirmé comme un « homme de poudre ». À lui de mener le combat contre l'infidèle. Il le fera avec intelligence, courage mais sans pitié pour ceux qui s'opposeront à lui. Sa route sera jalonnée de sang (voir Razzia).

Il se constituera une armée, connaîtra des succès, fera un moment figure de souverain des deux tiers de l'Algérie*. Mais les Kabyles*, les chefs du Constantinois*, se refuseront à lui. Vaincu par Bugeaud*, il finira par se rendre le 23 décembre 1847 au terme de quinze années de résistance.

Captif en France*, puis libéré par Napoléon III*, bénéficiant d'une coquette pension, il vivra, à partir de 1852, en Syrie*, autorité spirituelle reconnue. En 1860, sa défense des chrétiens menacés lui vaudra l'amitié de la France* et la Grand-Croix de la Légion d'honneur.

Les Algériens ont fait d'Abd el-Kader le précurseur de leur notion de patrie. Le fut-il vraiment ? Chez ce croyant le sentiment religieux primait et il n'a pratiquement jamais évoqué l'entité algérienne. Il n'en reste pas moins le fils le plus prestigieux de la terre algérienne.

ABD EL-KRIM (1882-1963). Nationaliste marocain.

Mohammed ben Abd el-Krim el Khattabi, plus connu sous le nom d'Abd el-Krim.

Cet enfant d'Ajdir, ancien cadi de Melilla dans le Rif* espagnol, se trouve vite en lutte contre l'occupant. Petit homme au charisme exceptionnel, autoritaire, il soulève les tribus* rifaines et se montre un impitoyable chef de guerre, cruel même. Les Espagnols, au départ, le sous-estiment, et l'apprennent à leurs dépens. Le 20 juillet 1921, dans la cuvette d'Anoual, Abd el-Krim leur inflige une terrible défaite. 15 000 hommes sont hors de combat.

Sur sa lancée, le chef rifain vise plus haut. Il veut éliminer les présences françaises et espagnoles et s'imposer comme seul chef de Tétouan à Agadir. Au début de 1925, il se lance à l'attaque des positions françaises, menace Fès* et Taza*. Lyautey* parvient à repousser

Extrait de la publication

les insurgés, mais la guerre du Rif* précipite son départ. Finalement, Pétain et les renforts envoyés de métropole ont raison de l'insurrection. Le 27 mai 1926, Abd el-Krim* fait sa soumission

Les Français lui sauvent la vie, refusant de le livrer aux Espagnols qui entendent le juger comme criminel de guerre et lui faire expier les sévices infligés à leurs prisonniers au lendemain du désastre d'Anoual. Exilé à la Réunion*, ramené en France* en 1946 dans la perspective d'un retour au Maroc*, Abd el-Krim profitera de l'escale de Suez* pour demander asile à l'Égypte. Il restera jusqu'à sa mort un nationaliste farouche, exigeant l'indépendance totale du Maghreb* et le retrait de la monarchie marocaine.

L'homme, qui possédait l'étoffe d'un chef, était surtout un agitateur rusé et audacieux. Il n'avait ni la grandeur ni la loyauté d'un Abd el-Kader.*

ABIDJAN

La métropole tentaculaire du XXIe siècle n'était aux origines qu'un modeste village de pêcheurs au bord de la lagune Ébrié (Ébrié, du nom d'une peuplade proche). En 1896, suite à une épidémie de fièvre jaune, les Européens, désertant Bingerville, recherchent un endroit plus salubre. Ils pensent le trouver sur le site qui deviendra Abidjan. (Ce nom proviendrait d'une mauvaise interprétation du propos d'un autochtone auquel avait été demandée l'appellation du lieu.) À la suite de cette installation, un wharf est construit à Port-Bouet (Petit-Bassam).

Avec le XXe siècle, Abidjan grandit et devient le principal centre économique de la Côte d'Ivoire*. Un décret du 10 août 1933 en fait la capitale.

En février 1951, l'ouverture du canal de Tridi qui conduit directement de la mer à la lagune en perçant le cordon littoral accentue le rôle portuaire d'Abidjan.

En 1956, elle devient commune. Houphouët-Boigny* en sera le premier maire. À l'indépendance, en 1960, Abidjan dépasse 100 000 habitants.

ABRAHAM, BATAILLE DES CHAMPS D'

Sur ce lieu-dit les champs d'Abraham, proche de Québec*, le 13 septembre 1759, la défaite française contre les Anglais scelle le destin du Canada*. Montcalm* est tué, Québec*, quelques jours plus tard, doit capituler, et le Canada* français passe entre les mains britanniques.

Extrait de la publication

ACADÉMIE COLONIALE

Elle est fondée à Paris en 1922, à l'initiative de quelques personnalités plus particulièrement intéressées par l'outre-mer : Albert Lebrun, ancien ministre des Colonies et futur président de la République, Maurice Delafosse, ancien gouverneur* des colonies, Paul Bourdarie, directeur de la *Revue indigène**, Alfred Martineau, professeur au Collège de France.

L'académie, qui ne fait pas partie de l'Institut de France, dénombre 125 membres, dont 100 titulaires. Les maréchaux Joffre*, Lyautey*, Franchet d'Esperey comptent parmi ses premiers membres. Le 7 juin 1957, elle prend le nom d'Académie des Sciences d'Outre-mer.

Elle décerne des prix littéraires et édite diverses publications dont le très remarquable *Dictionnaire Hommes et Destins** en dix tomes.

ACADÉMIE MALGACHE

Fondée en 1902 par Gallieni*, elle comprend des membres aussi bien français que malgaches, et tend au développement des connaissances de toutes natures sur Madagascar*.

ACADIE

Cette région maritime du nord-est du Canada*, qui a pour noms, aujourd'hui, Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick, l'île du Prince Édouard, partie du Maine américain, regarde d'abord vers la mer. Elle eut donc pour premiers visiteurs français des pêcheurs normands, bretons ou basques.

Est-ce Verrazano qui la baptise Acadie, déformation d'Arcadie, ce pays imaginaire du bonheur pastoral ? Possible. Peut-être est-ce aussi une déformation d'idiomes locaux ?

En 1604, Pierre du Gua fonde un premier poste dans l'île Sainte-Croix au large du Maine avant d'en instaurer un autre, Port-Royal, dans l'actuelle baie de Fundy. En 1613, les Jésuites s'installent à leur tour. L'Angleterre* accepte mal ces présences et détruit les deux postes en 1628. L'Acadie est occupée tantôt par les uns, tantôt par les autres. À partir de 1670, elle s'organise mieux quoique lentement sous contrôle français. La rivalité franco-britannique persiste. Port-Royal sera assiégé six fois avant de tomber définitivement entre les mains britanniques en 1710.

Le traité d'Utrecht* en 1713 livre l'Acadie à la Grande-Bretagne* qui, pour renforcer ses positions, créera Halifax en 1749. L'hostilité entre la France* et l'Angleterre* ne faiblit pas. Par crainte de voir les

Extrait de la publication

Acadiens se dresser contre eux, en 1755, Londres décide de les déporter. Ce sera le « Grand dérangement ». Les 15 000 Acadiens français qui refusent de faire allégeance par crainte de devoir se battre contre leur première patrie connaissent un sort tragique. 6 000 sont déportés dans les colonies américaines. 3 000 sont transférés en Angleterre*, puis en France*. 1 500 parviennent à rejoindre Québec*. 1 500 sont tués ou meurent traqués. Errants ou prisonniers, un millier survit.

L'Angleterre* a cru chasser l'esprit français d'Acadie. Elle se trompe. Les survivants reviennent peu à peu, s'organisent et savent rappeler qu'ils ne sont pas anglais de cœur mais français.

L'Acadie est un nom au souvenir tragique, douloureux pour la France* et déshonorant pour l'Angleterre*.

ADÉLIE (voir TERRE ADÉLIE)

ADMINISTRATEUR

C'est un homme de poids sous le régime colonial. Il a, évidemment, mission de diriger et d'administrer un territoire. À certains égards, il peut s'assimiler à un préfet ou un sous-préfet métropolitain, avec plus de pouvoirs notamment en matière pénale. L'éloignement, l'isolement le permettent, ouvrant parfois la voie à des abus. On le constate avec l'affaire Gaud* et Toqué*.

Eugène Étienne*, en 1886, crée le corps des administrateurs coloniaux. Il s'agit de remplir une fonction civile assurée bien souvent par des officiers de marine (Indochine* surtout) ou des troupes coloniales. Du reste, nombreux de ces derniers passent dans le corps des administrateurs, tels le capitaine Binger* ou le lieutenant de vaisseau Philastre. En 1889, la création de l'École coloniale* régularise le recrutement par concours

Fonctionnaire d'autorité en Algérie* et dans les colonies*, l'administrateur disparaît avec les indépendances. Il est alors ventilé dans différents ministères (corps diplomatique, préfectoral, etc.).

AEF (AFRIQUE ÉQUATORIALE FRANÇAISE)

Les explorations de Brazza*, la montée vers le Tchad*, la conquête de ce même Tchad*, les accords internationaux, ont donné à la France*, dans le dernier quart du XIXe siècle et durant les premières années du XXe, de vastes territoires africains de part et d'autre de l'équateur. La nécessité apparaît très vite de les structurer, dépassant les

phases initiales d'exploration, de conquête militaire et de dénomination globale de Congo*, le grand fleuve qui s'avérait initialement la main courante de la possession.

En 1908, cette possession éclate en quatre territoires : Gabon*, Moyen-Congo*, Oubangui-Chari*, Tchad*, ce dernier étant encore regardé comme territoire militaire, la conquête n'étant pas terminée. Un décret du 15 janvier 1910 institue l'AEF, l'Afrique Équatoriale Française, entité correspondant à l'AOF* créée en 1895. Un gouverneur* général est prévu à sa tête, secondé par des lieutenants gouverneurs dans les territoires. Il réside à Brazzaville* qui, en 1904, supplante Libreville*.

Très vite, cette AEF est regardée comme la « cendrillon des colonies ». Tout y contribue : le climat, les difficultés d'accès, la faible population, le peu de ressources naturelles. Cette modicité éclate au vu de quelques chiffres de 1939 :

Pays	Superficie	Habitants	Chef-lieu
Gabon	275 000 km²	400 000	Libreville*
Moyen-Congo	240 000 km²	700 000	Brazzaville*
Oubangui-Chari	500 00 km²	2 750 000	Bangui*
Tchad	1 300 000 km²	280 000	Fort-Lamy*

Soit un total de 2 415 000 km^2 pour 2 130 000 habitants. On est loin des données de l'AOF*.

À ces chiffres, il convient d'adjoindre, toutefois, ceux du Cameroun*, officiellement territoire sous mandat* et non colonie, mais rattaché de fait à l'AEF.

L'AEF vit malgré tout son heure de gloire de 1940 à 1944. Elle se rallie à la France libre* dès l'été 1940 à l'encontre de l'AOF* restant dans le giron de Vichy jusqu'en novembre 1942. Le 12 novembre 1940, Félix Éboué* en est nommé gouverneur général*. De 1940 à 1943, Brazzaville* devient la capitale de l'Empire* dressé contre l'Axe. La conférence dite de Brazzaville* s'y tiendra au printemps 1944. Les premiers bataillons de marche des FFL* proviennent d'AEF. Le régiment de tirailleurs* sénégalais du Tchad* donnera naissance au glorieux RMT* de la 2e DB*.

Après la Seconde Guerre mondiale, l'AEF retombe dans sa relative torpeur mais s'initie à la vie politique. Les ordonnances des 21 août et 13 septembre 1945 du GPRF ont prévu la création de collèges outre-mer. Le premier collège envoie deux députés et quatre sénateurs à Paris ; le deuxième collège, cinq députés et quatre sénateurs. De quoi faire surgir des ambitions, ce qui ne manquera pas. À partir de 1957, l'AEF applique la loi-cadre, étape vers les indépendances. Celles-ci, en 1960, provoquent un éclatement définitif de l'AEF sans laisser entrevoir une perspective de fédération.

Extrait de la publication

AEF, RÉVOLTES EN

En Afrique Noire, l'Empire* ne s'écoule pas en un long fleuve tranquille. L'AOF* a connu des luttes sévères pour s'approprier le pays. En AEF, à l'exception du Tchad*, suite à la personnalité de Brazza* au Congo* et à l'absence d'entités organisées, la conquête militaire s'est déroulée sans trop d'affrontements. Par contre, la colonisation y a connu de sévères révoltes. Médiocrité et insuffisance du corps administratif, abus et cupidité des sociétés concessionnaires en sont les principales raisons. Ainsi, 650 000 km^2 ont été concédés pour trente ans en 1899 et la Société des Sultanats du Haut-Oubangui*, à elle seule, s'est vue adjuger 140 000 km^2. L'exploitation du sol et des hommes a été dénoncée par André Gide, en 1927, dans son *Voyage au Congo** ; mais l'AEF est loin. Peu s'en soucient.

Une première révolte sérieuse éclate, en 1924, chez les Baya de la vallée de la Lobaye (Oubangui-Chari*). La répression aurait fait un millier de victimes. Aurait ! L'administration entoure de silence et de censure tout ce qui a pu se produire.

L'agitation reprend en juillet 1928. Toujours les mêmes raisons : les conditions de travail et de rémunération pour la récolte du caoutchouc, le recrutement de main-d'œuvre pour la « Machine », le chemin de fer Congo-Océan*. Cette fois, la vallée de la Haute Sangha, au Moyen-Congo*, est plus particulièrement affectée. Bouar, évacué, est incendié par les insurgés. Des colonnes militaires sous les ordres du général Thiry doivent intervenir. Le calme ne revient qu'au début de 1930. Combien exactement de victimes ? Impossible de se prononcer.

AFAR

Ou Danakil : population tribale représentant 35 % du peuplement de la Côte française des Somalis*. En opposition avec les Issas* indépendantistes, il se montrera favorable à la France*.

AFFAIRES INDIGÈNES

Ces Affaires indigènes – les célèbres AI – s'inscrivent dans le sillage des Bureaux arabes* d'Algérie* et anticipent les SAS* de cette même Algérie* en 1955-1962.

Les officiers des Affaires indigènes apparaissent avec l'arrivée des Français en Chaouïa en 1907. Puis, après 1912, au fil de la pacification, ils s'installent partout dans le bled et le djebel pour assurer le lien entre

les tribus* et le pouvoir français. De leur action, le colonel Berriau, un proche collaborateur de Lyautey*, écrivit :

> « La compétence de l'Officier des Affaires Indigènes s'étend à toutes les branches de l'activité humaine : il doit avoir, en même temps que de solides qualités militaires, des notions de tout : être diplomate, ingénieur, architecte, financier, économiste, agriculteur, légiste arabisant. »

Administrateurs* sans le nom, ils furent ainsi près de 500, volontaires dans l'ensemble, après avoir suivi une année de cours destinés à les initier à l'arabe, au berbère et aux mœurs et coutumes marocaines. Tous eurent la même vision : apporter à leurs administrés, outre la paix française, un plus social et économique. Certains, comme le général Buis, leur reprochèrent de vouloir s'affirmer des seigneurs sur leurs terres ou de ne pas voir les mouvements nationalistes agitant d'autres terres d'Islam*. Mais ils ne purent contester leur sens de l'humain, du service et du dialogue. De grands noms de l'armée française servirent aux AI : Leblanc, de Latour, Parlange, Olié, Guillaume*, Spillman, de Bournazel*. Plusieurs tombèrent à leur poste, comme le capitaine Moureau victime d'un sort tragique en 1956.

Progressivement, ils passèrent le relais à des contrôleurs civils, qui ne surent, sauf exception, avoir le prestige et l'audience des hommes de poudre. Ils étaient toujours en place en 1956, à l'heure de l'indépendance du Maroc, pour une mutation qui s'effectua dans l'ensemble sans heurts, preuve de leur rayonnement auprès des populations.

AFN

Afrique Française du Nord, soit l'Algérie*, la Tunisie* et le Maroc*.

AFRIQUE

Les pays européens ont profité de la conférence africaine de Berlin*. En 1939, l'immense continent africain est entièrement placé sous tutelle coloniale européenne, à l'exception du Libéria et de l'Égypte sous certaines réserves. La France* a su se servir. Sur les 30 259 000 km^2 de l'ensemble, elle en contrôle 10 260 000, soit pratiquement le tiers.

AFRIQUE, ARMÉE D'

Contrairement à ce que la terminologie pourrait laisser supposer, il ne s'agit pas de l'armée française de l'ensemble de l'Afrique* mais uniquement de l'Afrique du Nord*, c'est-à-dire de l'Algérie*, de la Tunisie* et du Maroc*.

Cette armée apparaît avec la conquête de l'Algérie* et les unités qui y sont créées (Légion Étrangère*, Zouaves*, Tirailleurs*, Spahis*, Goumiers*, etc.) et ayant vocation à tenir garnison en Afrique du Nord*. Elle disparaît, évidemment, avec l'indépendance de l'Algérie*. (Des unités métropolitaines maintiennent les traditions.)

L'armée d'Afrique durant toute son existence releva des troupes métropolitaines et par conséquent du ministère de la Guerre. Elle fut très présente dans les conflits mondiaux et les guerres coloniales (voir Force Noire, et entrées spécialisées, tirailleurs, zouaves, spahis, etc.). Les troupes de marine*, ou coloniales, eurent toutefois tendance à se réserver l'Afrique Noire*.

AFRIQUE CENTRALE, MISSION (voir VOULET-CHANOINE, MISSION)

AFRIQUE DU NORD

Théoriquement, c'est la frange septentrionale de l'Afrique, du Maroc* à l'Égypte. Elle désigne pratiquement les trois États du Maghreb* : Algérie*, Tunisie* et Maroc*, c'est-à-dire l'Afrique Française du Nord*.

AFRIQUE NOIRE

Avec l'AOF*, l'AEF*, le Togo*, le Cameroun*, la France* s'est taillée en Afrique Noire un immense empire : 7 500 000 km^2, soit le quart du continent africain. Les conditions de la colonisation, et de la décolonisation, y sont et y seront totalement différentes de celles d'autres territoires coloniaux, Indochine* et Maghreb* notamment.

Les causes profondes en sont multiples.

Le nationalisme :

Il est ici, parce qu'il ne répond pas à l'appel du passé, moins exacerbé. L'Afrique Noire a connu de grands conquérants, négriers

Extrait de la publication

Extrait de la publication

N°édition : L.01EUCN000274.N001
Dépôt légal : octobre 2010

Extrait de la publication